

# Prévention des AT graves et mortels

## Secteur Forestier

 Protéger  Accompagner  Développer

grand-est.dreets.gouv.fr 

- **Contexte régional**
- Sinistralité importante en agriculture (en particulier dans le secteur forestier) avec des conséquences en termes de mortalité et de morbidité d'une part, d'usure et de désinsertion professionnelle d'autre part,
- Importance quantitative de la filière forêt-bois en région Grand-Est (11420 entreprises dont 2 550 établissements en sylviculture et exploitation forestière) pour 1 914 000 hectares de forêt

- **Contexte régional**
- L'évolution climatique et des écosystèmes ainsi que les transformations de la filière bois ont des impacts sur l'état sanitaire de la forêt, sur les modes de plantation, et d'exploitation, avec des conséquences sur le tissu économique et sur les risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs.

- **Action au niveau du PRST3 et du PRST4**
- L'objectif est de diminuer la sinistralité dans le milieu professionnel forestier, tout en développant la culture de prévention.

- **Action au niveau du PRST3 et du PRST4**
- **Axe 1** : Intégrer la santé et la sécurité au travail dans les formations initiales et continues des métiers de la forêt.
- La SST est intégrée dans la plupart des établissements d'enseignement agricoles dont ceux formant aux métiers de la forêt, dans le cadre de la convention régionale pour l'intégration de la SST dans l'enseignement agricole.

- **Action au niveau du PRST3 et du PRST4**
- **Axe 2** : Mener des actions collectives de prévention :
- Développer l'utilisation de systèmes de radiocommunication au sein des équipes de bûcherons et de débardeurs, en particulier celles incluant un apprenti, dans le but de favoriser la sécurité ;
- Matérialiser les points de rencontre des secours en forêt ; les points de rencontre sont définis avec les SDIS sur toute la région Grand Est et permettent de diminuer le délai de prise en charge des victimes d'accidents en forêt. Certains de ces points sont faciles à repérer (dans un village par exemple), d'autre nécessiteraient d'être matérialisés sur le terrain par la pose d'un panneau.

- **Action au niveau du PRST3 et du PRST4**
- **Axe 2** : Mener des actions collectives de prévention :
- Mise en place d'une expérimentation de groupes d'échanges entre bûcherons conduit par l'ARACT Grand-Est, pour favoriser les échanges entre pairs et l'émergence d'une culture commune de prévention dans le milieu.

- **Action au niveau du PRST3 et du PRST4**
- **Axe 3 :**
- Récupérer les enquêtes accidents mortels en forêt à partir de 2005 et poursuivre leur analyse en essayant d'identifier des déterminants communs, tout en prenant en compte la transformation des risques professionnels des bûcherons liée à l'évolution des écosystèmes et des pratiques de gestion et d'exploitation de la forêt.

- **Action au niveau du PRST3 et du PRST4**

- Documents de sensibilisation
- Construction d'une base de données pour l'analyse des accidents graves et mortels en forêt
- Vidéos capsule : rebond de tronçonneuse, EPI...

- **Actions en lien avec les actions développées dans le cadre de la convention régionale pour l'intégration de la SST dans l'enseignement agricole**
- Interventions auprès des jeunes,
- Intervention auprès des enseignants, formateurs, moniteurs...
- Participation aux réunions des maitres de stage et d'apprentissage.

- **Contrôles des chantiers forestiers et sylvicoles par les services de l'inspection du travail**
- Organisation du chantier : fiche de chantier, signalisation, périmètre, accès...
- Formation et instruction des travailleurs
- Organisation des secours

- **Contrôles des chantiers forestiers et sylvicoles par les services de l'inspection du travail**
- Travail isolé
- Conformité du matériel
- Equipements de protection individuelle
- Hygiène